

MODALITES D'INSCRIPTION 2022/2023

Entre le 11 et le 24 avril 2022 : Votre enseignant vous donne votre niveau préconisé pour la saison 2022/2023

- Vous souhaitez conserver votre cours 2021-2022 (cours chevaux uniquement, mêmes niveau, jour et heure) : inscription au secrétariat entre **le 9 et le 14 mai**
 - Vous vous inscrivez en cours poney, ou changer de niveau et/ou de créneau à cheval : votre inscription est à effectuer sur Kavalog **à partir du 16 mai**
 - Vous préférez vous réinscrire en présentiel au Touring, vous passez au Secrétariat **à partir du 16 mai**, suivant le planning de réinscriptions

Je choisis l'inscription en ligne

Je me connecte sur Kavalog, aux jours et heures d'ouverture suivant le planning établi, avec mon identifiant et mon mot de passe



2 options

Je trouve une place dans la (les) reprise(s) souhaitée(s)

Je ne trouve pas de place disponible

- 1) Je m'inscris à la (les) reprise(s) souhaitée(s)
- 2) Mon panier reste actif jusqu'au 30 mai pour ajouter d'autres membres de ma famille
- 3) Règlement :
 - a. Je règle la totalité par CB, ce qui valide mon inscription
 - b. Je règle l'acompte puis je passe au secrétariat pour finaliser l'inscription en déposant la fiche d'inscription et en finalisant le règlement
- 4) J'ai réglé la totalité par CB :
 - a. J'imprime la feuille de renseignement que je dépose au secrétariat
- 5) Je loue, un casier et/ou un porte selle :
 - a. Au moment où je dépose la fiche de renseignement, je règle le ou les produits supplémentaires

Pas d'inquiétude, nous allons vous aider

- 1) Envoyer un mail au secrétariat indiquant la ou les reprises souhaitées
(aucune demande ne sera prise par téléphone)
- 2) Vous serez mis sur une liste d'attente
- 3) Une fois la période de réinscription terminée (le 30 mai à 12h):
 - a. Les places non confirmées seront libérées
- 4) Nous vous contacterons afin de vous proposer un créneau répondant, en tout ou partie, à vos attentes
- 5) Vous avez trouvé un créneau :
 - a. Vous réglez la totalité du forfait par CB, ce qui valide votre inscription
 - b. Vous réglez l'acompte puis passez au secrétariat pour finaliser l'inscription en déposant la fiche d'inscription et la fin du règlement